L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général, de la Première et de la Troisième Municipalité.
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 5 OCTOBRE 1837.

MORT DE M. WM. NOTT.

Les pertes énormes qu'avait faites cet honorable négociant dans les spéculations sur le coton; celles plus accablantes encore qu'il avait éprouvées par le non paiement des sommes considérables qu'il avait en portefeuille, l'ont porté à un acte de désespoir que doivent déplorer tous ceux qui savent à quels sacrifices s'était condamné ce respectable vieillard, pour faire honneur à tous ses engagemens. Ulcéré par l'indignité de ses débiteurs, profondément affecté dans ce qu'il avait de plus cher, en voyant réduite à l'infortune une famille chérie que ses travaux constans avaient élevée à l'opulence; il a terminé des peines devenues trop cuisantes, en mettant fin à ses jours, à la baie St.-Louis par un coup de pistolet au cœur! Il laisse à ses enfans un nom honoré; mais, il n'a pu supporter l'idée de leur ruine!

Pauvre digne homme! Il avait sous les yeux un spectacle outrageant pour la morale publique, il n'a pu l'endurer!

Son énorme portefeuille, résultat de travaux honnêtes puisqu'ils n'ont compromis l'avoir de qui que ce soit, eût suffi pour le consoler d'une opulence plus grande; mais, faut-il le dire, les gens qui lui devaient lui ont apparu dans tout le hideux de la bassesse et de l'impudence, lui qui sacrifiait tout, qui vendait tout, jusqu'à la belle retraite qu'il s'était façonnée pour ses vieux jours; lui qui soldait, à beaux deniers comptant, jusqu'à sa dernière dette. Endurer les coups du sort, est un effort de courage moral qui n'est pas si rare qu'on le croit; mais, souffrir de l'injustice, ou de l'insuffisance des lois; détourner son regard d'un luxe toujours effréné, de fermer l'oreille aux éclats joyeux des banquets de ceux qui ont causé vos maux les plus cuisans; c'est un genre de fermeté qu'on rencontre bien rarement; et, pour éviter de se venger sur eux, l'homme d'honneur s'est vengé sur lui même des injustices du sort, et de l'inconcevable tolérance du public.

Honneur à la mémoire de l'homme probe qui ne laisse aucune tache au front de ses enfants; honte éternelle à l'insolence qui nargue la morale publique.

Sur la nécessité d'une Convention.

Quelques personnes se sont élevées contre l'opinion que nous avons émise, il y a peu de jours, sur la nécessité d'une convention. Elles ont prétendu qu'en fait d'élection d'un gouverneur, la confusion de vœux des différentes paroisses rendrait d'autant plus difficile le choix du premier magistrat de l'Etat, que chacune de ces divisions territoriales prétendrait à l'honneur de porter au fauteuil son homme influent. Il faudrait, pour admettre cette objection spécieuse, supposer que les membres de la convention fussent élus à l'aventure, et sans que leurs commettans eussent réfléchi sur l'importance des pouvoirs qu'ils allaient déléguer. Il semble, tout au contraire, qu'au moyen d'une convention, l'on doit sortir du cercle de la routine, ou de l'esprit de parti, et qu'il devient possible de suivre des voies réellement populaires.

La tactique adoptée, de longue date, pour ce genre d'élection, consiste évidemment à porter en avant un certain nombre de candidats plus ou moins insignifiants, plus ou moins populaires. L'attention des électeurs se partage; l'embarras du choix les jette dans le découragement; et c'est alors que des émissaires parcourent les différentes paroisses, pour y prôner le véritable candidat de leur coterie. C'est alors, seulement que la *batterie se démasque*, et que le mieux servi bat son compétiteur, au moment où celui-ci se croyait assuré du succès. Nous aurons plus d'un exemple à citer à l'appui de telles assertions; et c'est à la presse, ce semble, qu'il appartient de jeter quelque lumière sur de sourdes intrigues, et de déjouer tout ce qui tendrait à tromper le vœu de la généralité du peuple; car, soit dit en passant, les intérêts du peuple sont bien rarement consultés. Trop souvent, l'esprit de parti, les intérêts privés, viennent aveugler les électeurs: trop souvent vient les fasciner, le nom qui sonne le mieux à leur oreille; et c'est moins au mérite individuel, qu'à la position sociale, qu'est due une élévation qui satisfait rarement au vœu général.

Les avantages d'une convention ne nous semblent donc pas douteux, en ce sens, que la candidature une fois discutée, le mérite individuel une fois mis en évidence, chacun soit à qui son vote appartient; et il deviennt quasi impossible de voir, comme de coutume, tant de votes perdus. La division que l'on jette d'ordinaire dans la population des campagnes ne saurait plus exister, sitôt que l'opinion, en étant une fois exprimée dans une convention, n'a plus à être égarée par des meneurs guidés par l'intérêt personnel, au détriment de l'intérêt général.

Si l'on passait en revue la série nombreuse des aspirans actuels à la place de gouverneur, on serait étonné d'y trouver pêle et mêle des personnages si diversement famés; d'y voir côte à côte le talent et l'incapacité; l'expérience administrative et l'ignorance la plus complète des premiers élémens d'économie politique; ou s'émerveillerait enfin de voir s'avancer du même pas des gens de si diverses tailles, qui mesurent du même coil la hauteur du degré qu'ils ont à franchir! Dans un pareil conflit, il serait difficile à la généralité des électeurs de se former une opinion bien nette sur des mérites si distincts, et sur des gens qui tels qu'ils soient en réalité, ne manqueront pas de prôneurs; tandis qu'il ne saurait en être de même pour une réunion de citoyens envoyés par leurs paroisses pour en faire connaître le vœu, afin que celui de la généralité du peuple puisse prévaloir. C'est l'unique façon de déjouer l'intrigue; et c'est le vrai moyen d'éviter la division; c'est finalement celui d'arriver à une élection véritablement populaire!

Coton au comptant.—Le *Grand Gulf Advertiser* annonce que les banques du Mississipi ont résolu de faire des avances aux planteurs de cet Etat, pour le montant total de la récolte actuelle et pour la moitié de celle de l'année prochaine, à un intérêt de 7 pour cent. Le coton devra être délivré à certains points convenus sur le fleuve, d'où il sera expédié par ces banques, pour l'Europe et vendu au comptant. Ainsi, les planteurs n'auront pas à payer les frais d'expédition et les banques rempliront leurs coffres d'or et d'argent.

On construit en ce moment dans les chantiers de Charlestown, Mass. une corvette de guerre, qui portera 24 canons et excédera de cent tonneaux le port de la plus forte corvette, que possèdent les Etats-Unis. Elle s'appellera la Cyane.

Feuilleton de l'Abeille.

LE DUEL SUR LA GLACE.
(Suite et fin.)

Je ne sais rien d'affreux comme l'hôpital. C'est l'enfer du [illegible], une république où il n'y a d'autre aristocratie que celle de la souffrance physique. C'est là que règne une égalité horrible, et que toutes les douleurs s'abaissent sous la volonté du médecin. Le médecin est le roi de Céans, de par sa trousse son sceptre d'acier s'appelle le scalpel. Le plus respecté là, est celui qui peut montrer la plaie la plus hideuse. Quant aux blessures qui ne saignent pas, celles du cœur, on n'en tient compte.

On ne tient compte non plus au malade, ni de ses sympathies, ni de ses haines, ni de ses préjugés, ni de ses croyances. Là le corps est tout et l'âme n'est rien. J'avoue que je frémis quand j'aperçus, couchés presque côte à côte, sur deux lits, que séparait à peine un pied de distance, Roturier et Leclerc. On les avait parqués par leur numéro d'arrivée. Quant aux circonstances qui les avait conduits là, on ne s'en était point inquiété. L'ordre de comptabilité avait le pas sur leur haine. Tous deux étaient évanouis, morts peut être, mais leur premier regard, si jamais leurs yeux devaient revoir la lumière, devait être frappé par un objet détesté. Il y a là de quoi les tuer, pensai-je, si cela n'est déjà fait. En ce moment le chirurgien-major entra et s'approcha de Roturier.

Eh bien! m'écriai-je, major? eh bien...—Qui diable, dit-il, a arrangé cet homme de cette façon?... On m'avait parlé d'un duel.—En effet, major...—Mais il s'est donc battu avec dix hommes à la fois... Qui donc l'a tué?—Oui, lui montra Leclerc, pâle, immobile et sanglant. En voilà un de mort, dit l'homme de l'art, en désignant Roturier; voyons l'autre. Palsambleu! s'écria-t-il, tout stupéfait, en voyant les plaies horribles qui couvraient le corps de Leclerc, ces deux hommes avaient-ils donc l'âme chevillée dans le ventre? celui ci respire encore, ajouta-t-il et c'est un miracle, car il devrait être mort vingt fois. Ce sont deux sujets superbes!—Croyez vous que Leclerc échappe, major?—Peut être, car c'est un coffre de fer, cependant ce n'est pas probable.

Une heure après cette conversation Leclerc avait repris ses sens, et Roturier gisait dans la salle des morts en attendant sa tour.

Pauvre Roturier, il avait du moins fini en soldat!

Je ne sais de quelle étrange composition était ce diable de Leclerc, mais il échappa. Au bout de deux mois il se promenait dans la cour de l'hôpital.

Un jour, appuyé sur mon bras, il aspirait la chaleur du soleil, qui réchauffait son sang appauvri. Silencieux, pensif, et passant sa main dans ses longs cheveux noirs, Leclerc était beau à voir. Ce n'était plus le roué fatigué de tout et de tous, que j'avais vu jadis et dont le front pâle et les yeux éteints annonçaient l'énervement; c'était [illegible] les veilles et la débauche avaient passé sur sa [illegible] rendait à ce noble visage sa beauté première, et sa tête se penchait sous le poids de grandes pensées. Eh bien! lui dis-je, eh bien Leclerc, en quoi [illegible] sommes nous présentement, à ce échappé... Hélas, que dit-il, je n'ai pas même eu la chance de recevoir un coup mortel, maladroit Roturier! que n'a-t-il fait pour moi ce que j'ai fait pour lui!—Ne lui garde pas rancune, Leclerc, s'il a péché, ce n'est point par intention.—Après tout, s'écria Leclerc, la providence s'est montrée dans cette horrible affaire. Ce duel, qui ce duel, pouvait s'appeler à juste titre le jugement de Dieu! Ce Roturier, sais-tu bien, que je l'ai cherché ma vie durant? que ma jeunesse s'est usée à suivre ses traces qui m'échappaient sans cesse?—Je fis un geste de surprise.—Te voilà bien étonné, n'est ce pas? Assieds toi sur ce banc, écoute-moi, et peut être que ce Leclerc, pour lequel on n'a plus que du mépris ou tout au plus de la pitié, te paraîtra encore plus malheureux que coupable. Je le sens, j'ai mal usé des biens que le ciel m'a donnés, j'ai traîné dans la fange du vice et dans la honte ces sentimens, les nobles facultés que Dieu avait placées sur mon front dans ma jeunesse. J'ai mal vécu, j'ai blasphémé Dieu, moi qui étais né pour l'aimer et le comprendre, mais j'ai gardé au fond de mon cœur le souvenir de mon origine, et pour moi tout espoir n'est pas perdu sans retour. Ah! sans ce Roturier!...

Des image de l'armée où je désespérais l'avait caché, cet obscur sergent posait sur ma vie. C'est à lui, à lui que je n'avais jamais vu, que je devais l'ignominie attachée... [illegible]

Je vous demande un peu de silence, j'ai une histoire à vous conter.

Et une histoire n'est pas longue, dit en riant Aubry d'une gaîté folle, cette histoire n'est pas trop longue, conte-la. Vous dites paroles ne valent pas une bouteille et d'avoir d'abondance à nous d'avoir ce soir un peu de raison. En ce moment un homme de grande taille entra. Il paraît avoir trente ans et pouvait le costume militaire. Il est vu passer par hasard mais une large blessure qui partageait en deux son visage donnait à sa physionomie quelque chose de dur et de sinistre.

Bonjour, Oscar, s'écria-t-il, en tendant la main au colonel, j'ai le soir la clef des champs et j'en ai profité pour venir te voir.—Est ce que tu ne retournes pas à Saint Germain?—Saint Germain! s'écria Aubry, Monsieur demeure à Saint-Germain. Le militaire s'inclina, oui. Monsieur.... Un caprice de femme.... de la mienne.... m'a conduit à Paris pour deux jours.—Ainsi te voilà garçon, mon vieil ami, dit Oscar, c'est ta bonne étoile ou plutôt la notre qui t'amène parmi nous. Messieurs, ajouta t il, je vous présente mon meilleur et mon plus fidèle ami.... le brave des braves, Messieurs.... le meilleur cœur et la meilleure tête que je connaisse.... notre maître à tous, et qui serait haut placé, s'il marchait d'un pas aussi sûr sur le parquet ciré des antichambres des grands de l'état, que sur le champ de bataille.—Assez donc, dit le guerrier, en rougissant comme un enfant et en prenant un verre que lui présentait Aubry. Cependant soit à dessein, soit par oubli Oscar ne prononça pas le nom de son ami. A propos, reprit-il, j'ai été hier à Saint Germain, je me suis présenté chez toi à l'heure du diner.... il n'y avait personne.—C'est vrai, j'ai diné à Marly.—Vers le brune, reprit Oscar, en allant aux gondoles, il m'est arrivé une aventure assez étrange, et que j'allais conter à ces Messieurs quand tu es entré.... Il faisait un froid d'enfer; je m'étais hermétiquement empaqueté dans mon manteau, lorsque j'aperçus la plus jolie grisette qui ait jamais trotté même sur le pavé d'une garnison. Courir après elle, lui offrir mon bras, fut l'affaire d'une minute. Elle me refusa tout sans embarras et sans colère. Comme la pauvre petite n'avait qu'un simple bonnet et une robe d'indienne, je fus assez sot pour lui donner à entendre que je paierais bien son amour au prix qu'elle voudrait y mettre.—Monsieur, me répondit-elle, je ne suis pas à vendre.—Savez-vous quel est celui dont vous refusez l'amour? lui dis je, piqué jusqu'au vif d'une réponse que j'avais méritée, et ajoutant une seconde sottise à la première.—Je ne le sais pas et ne veux pas le savoir.—Je suis le colonel Oscar Salvary. A ce nom la petite s'arrêta tout court. En ce cas, me dit elle, d'un air moitié sérieux, moitié moqueur, vous devriez bien donner de l'avancement au pauvre Jules Devilles qui est brigadier dans votre régiment.... Oh! il est le laid, ajouta-t-elle d'un air tout fier, c'est mon amour, il doit m'épouser.—Cette naïveté me charma et me fit rougir de ma grossièreté.—Vous l'aimez donc bien, votre Devilles? lui dis-je.—Ah, Monsieur, me répondit-elle, il était si malheureux!—Vous êtes une bonne fille, m'écriai-je tout ému, et j'aurai soin de votre Devilles qui du reste est un bon sujet et un brave; en disant ces mots, je m'éloignai. En vérité la charmante enfant m'avait rendu mes dix huit ans et le cinquième étage, et le souvenir d'un petit lutin aux cheveux blonds qui j'avait habité avec moi. La mémoire infidèle parfois aux amours dorés sur tranche, ne l'est jamais aux affections de la mansarde. Cette grisette s'était bien la mienne, la mienne qui n'est pas échangé le pauvre Oscar Salvary contre toutes les buches couronnées de la chrétienneté, et qui m'avait aimé, elle aussi, que parce que j'étais souffrant et malheureux; pauvre Henriette! Ton histoire devient longue! s'écria Aubry.—Alors je me tais.—Achève au contraire, mais arrive au fait.—M'y voilà: Tout en rêvassant de la sorte, je venais d'arriver à l'endroit où j'avais offert le bras à ma grisette. C'était à l'entrée du boulevard. J'aperçus un mouchoir blanc à mes pieds et je le ramassai. Au tissu je m'aperçus qu'il appartenait à la jeune fille. Tissu de coton! Vous allez rire de moi, mais je n'emparai de ce mouchoir sinon avec amour, du moins avec reconnaissance; car le possesseur m'avait rappelé de ces souvenirs qui font vivre et rafraîchissent le cœur.

—Ton histoire! s'écria de nouveau Aubry.—Tu es bien pressé! Je le tenais encore, lorsqu'une vieille femme qui semblait m'épier s'approcha de moi, en murmurant: le mouchoir, c'est bien ça! et elle me glissa une lettre dans la main.... Madame n'a pu venir elle-même, ajouta t-elle! Je n'avais pas eu le temps de revenir de ma surprise, que la vieille avait disparu. La nuit était presque close, et je compris qu'il y avait là un quiproquo causé par l'obscurité. Pendant que je tournais et retournais la lettre dans mes mains, je vis venir à moi un homme dont le costume était absolument pareil au mien. S'il portait un manteau bleu avec glands d'or et tenait un mouchoir blanc à la main, évidemment c'était à lui que la lettre revenait de droit. Alors je marchai à sa rencontre, en me découvrant le visage pour lui faire comprendre que je voulais lui parler; mais en me voyant, il s'arrêta tout court, tourna sur les talons et traversa de l'autre côté du boulevard.—Monsieur, Monsieur! lui criais-je; bast! il s'était évanoui comme un fantôme.... De retour ici, j'examinai cette lettre. Elle était sans adresse.—Ah! dit Aubry.—Eh bien! qu'as-tu, s'écria Oscar.—Moi.... je n'ai rien.... mais c'est que ça devient intéressant.—Cette lettre la voilà, reprit Oscar, en la tirant de sa poche.... Un instant, Messieurs.... je ne la livrerai pas tout entière à votre curiosité.... du reste elle n'est signée que du nom de Julie.—Lis nous la, s'écrièrent en chœur tous les amis du colonel.—Tiens, dit Oscar, en se penchant vers son ami le balafré, je puis te le montrer à toi.... Tu es discret.... Il y a des gens qui prétendent qu'on peut deviner le caractère d'une personne rien qu'à son écriture; à coup sûr l'auteur de cette lettre doit être une femme spirituelle et ardente. Qu'il y a de gentillesse dans cette majuscule! Que de passion dans ces lettres inachevées et dont on dirait que l'écrivain a laissé la moitié en chemin! Le balafré devint pâle comme la mort, mais son émotion ne dura qu'un instant. Eh bien! s'écria-t-il gaîment, pourquoi ne pas la lire?—C'est toi qui me le conseilles; je croyais que tu ne l'étais pas avec les choses de cette sorte.—Bast! une lettre sans signature est une énigme.... Veux-tu que je la lise?—Non, je la lis.—Le balafré se mordit les lèvres et se tut. Malgré le calme apparent de son visage, sa physionomie dont le punch n'eut pas détruit la puissance d'observation, eût deviné sous le sourire qui effleurait ses lèvres une impatience et un désespoir profonds. Il n'avait point changé d'attitude, et cependant une révolution terrible s'était opérée dans son âme. C'est qu'en effet quelques paroles nées du hasard et prononcées au hasard venaient de détruire toute la félicité et les espérances d'un homme de cœur et de semer pour l'avenir la mort et l'ignominie. Mais quelle que fût l'émotion à laquelle le balafré était en proie, il y avait là un homme qui n'était ni moins impatient, ni moins ému, et cet homme était le comte Aubry. Cependant par un retour étrange de la fortune, ce trahissait leur secret et ils s'étaient détestés par leur agitation.

Messieurs, dit le colonel, cette lettre est longue: c'est toute une histoire, histoire écrite, il est vrai, dans un style admirable, mais que j'aime mieux pourtant vous dire en peu de mots.

Julie, notre héroïne, aimait depuis son enfance un jeune homme qu'elle appelle Léonard. Je vous l'ai dit, cette lettre est un chef-d'œuvre de style. C'est un chapitre de plus à l'Héloïse de Rousseau; à cela près les événemens qu'elle rapporte en sont vulgaires. C'est la série prévue de tous les incidents qui constituent une inclination contrariée et un mariage de convenance. Julie s'étend complaisamment sur toutes les nobles qualités de son mari, ce qui indique suffisamment qu'elle est bien près de le tromper. C'est un signe infaillible, vous le savez. Après une longue absence causée par son désespoir, Léonard est revenu; il a revu celle qu'il aimait et dont il ne connaît même pas le mari. Il voulait contempler une fois encore, une seule fois, le visage de sa bien-aimée, &c.&c.&c. et il est arrivé ce qui arrive toujours en pareil cas. Maintenant, si nous en sommes au dernier chapitre de leur roman. Il y a trois jours, Léonard eut une entrevue secrète avec Julie, à ce soir, ce soir, ils doivent ou du moins devaient fuir ensemble. Hier, elle avait promis de se trouver au boulevard de Saint-Germain vers la brune. Un incident imprévu l'en a empêchée. Une vieille femme, qui m'est dévouée, écrit elle à Léonard, vous remettra cette lettre: c'est mon consentement à votre malheur et au mien. Je suis moins égoïste que vous, car j'accepte pour l'avenir le douleur et l'ignominie, avec la conscience de mon crime et de ma honte. Cette couple de volupté illégitime qui vous enivre, vous l'épuiserez jusqu'à la lie, Léonard, puissiez-vous alors ne ne pas me punir vous-même de notre faute à tous deux. Je vous fais le sacrifice de mon honneur, de mon honneur que je vous donnerai sans regrets, s'il n'était pas aussi celui d'un autre. C'est un holocauste à vos désirs, mon Léonard, vous le rappelerez-vous? Vous souvient-il que vous me disiez un jour: qu'! ma bien aimée, nous ne mourrons pas ainsi âgés seulement d'une tempête? Hélas! je crains bien que ce funeste amour n'ait chassé à jamais le calme de notre vie!

Et c'est là tout? dit le balafré—Et c'est là tout? répéta Aubry.—Un peu de patience donc, reprit le colonel. Ne savez-vous pas que ce qu'il y a d'important dans une lettre de femme, se trouve toujours dans le post-scriptum.—Voyons le Proscriptum, s'écria-t-on de toutes parts.

Demain soir, c'est aujourd'hui Messieurs, à onze heures, je serai au rendez-vous que vous savez. Au revoir donc, et ce te fois, Léonard, mon Léonard et pour toujours. Ce mot ne vous effraye-t-il pas?

Pauvre mari! s'écria le colonel.—Dites, plutôt heureux amant! répondit le capitaine Arthur Cellier, pauvre amant condamné à l'aimer à perpétuité; au plus lourd de tous les boulets, celui d'un amour illégitime!... aimerai mieux être Prussien ou gendarme.... qu'en penses-tu, Aubry?—Je dis que vous ressemblez plus à des faiseurs de madrigaux qu'à des soldats de la grande armée. Au diable l'histoire du colonel, et buvons....—Voulez vous me faire raison, Monsieur? ajouta-t-il, en s'adressant au balafré.—Volontiers, répondit le balafré. En choquant leurs verres, ces deux hommes se regardèrent un instant, et tous deux furent frappés de leur mutuelle pâleur. Quand l'orgie arriva à son dernier période, Aubry et l'étranger, sur de ne plus être observés se retirèrent chacun dans l'embrasure d'une croisée.

Singulier et funeste hasard! disait tout bas le balafré, la mort dans l'âme, qui vient de faire luire à mes yeux la vérité dans tout ce qu'elle a d'horrible. Oh! Julie! nous serons trois au rendez vous!

Singulier hasard! disait de son côté le comte Aubry, contenant à peine la joie de son cœur; singulier hasard! qui me rend le secret, qu'un autre hasard m'avait fait perdre. Julie, je serai fidèle au rendez-vous!

De ces deux hommes, l'un était le mari, l'autre l'amant. En ce moment neuf heures sonnèrent, et les deux rivaux sans le savoir, se dirigèrent en même temps vers l'antichambre, pour prendre leurs manteaux.

Vous partez, Messieurs? dit Aubry.... quoi déjà!—J'allais vous faire la même question.—Une affaire importante.—Un rendez-vous indispensable.—C'est différent.—C'est différent.—Ils descendirent l'escalier ensemble, causant avec nonchalance de choses et d'autres, l'un mettant la main sur sa colère, l'autre sur sa joie. Calmes tous deux et polis. Au coin de la rue du Coq ils se séparèrent.

Une demie heure après ils étaient à cheval et sur la route de Saint-Germain. Au rond-point des Champs-Elysées, ils se rencontrèrent. Il faisait un clair de lune superbe et un froid de dix degrés. Aubry reconnut le balafré, mais ce dernier ne fit point semblant de reconnaître. Dieu me pardonne, dit à part lui le comte, je crois que c'est encore l'ami d'Oscar. C'est singulier! il me devait pas retourner ce soir à Saint-Germain. Cela le fit réfléchir, puis il se souvint que le mari de Julie avait eu la tête fendue à Austerlitz. Alors il partit ventre à terre.

Saint Germain est placé sur une montagne. Celui qui ne l'a pas vu, avec son vieux chateau et sa terrasse longue d'une lieue, celui-là s'est privé d'un beau spectacle. D'un côté la vieille forêt avec ses souvenirs et ses arbres séculaires qui ont abrité les amours de Louis le Grand et de mademoiselle de La Vallière de l'autre la se voit, la forêt du Vicinet, plus loin le joli hameau de Carrières et l'horizon. Paris qui a cette distance fait l'effet d'un grand tableau. C'est là que prairies, des bois, des montagnes, des flots qui scintillent au soleil comme des diamants, les grands arbres de la forêt qui gémissent comme des âmes en peine, alors que les vents d'automne emportent déjà au loin la feuille jaunie et desséchée, ainsi que le vent des révolutions a emporté avec lui l'antique prospérité de Saint-Germain. Au bas de Saint-Germain, près du faubourg qu'on appelle le Pec, coule la rivière. A l'époque, où se passe cette histoire, le nouveau pont, qui conduit à la forêt du Vicinet, n'avait point encore été bâti, pour traverser la Seine, il fallait passer un vieux pont bâti en bois, vermoulu rongé par le mousse. [illegible]

Il était onze heures, la lune venait de se voiler de nuages et la neige tombait à flots. Telle était l'intensité du froid que les flots de la rivière roulaient captifs sous un mur de glace. [illegible]

[illegible]

Les femmes, cœur de la vengeance et des [illegible]... qu'un manteau fit [illegible] toute la déformatie de s'en [illegible]... sur le pouce vous Julie! Vous le pouvez, Julie, répondit le jeune homme, vous pleurez, taisez-vous et partons incessamment.... Oh j'aurai du courage et d'ailleurs ta fille sera par la pour me soutenir.... Mais prenez garde à mon enfant. Ils avaient à peine fait quelques pas sur la glace qu'une voix terrible retentit derrière eux. Arrêtez, arrêtez, criait cette voix. Oh mes pressentiments! dit Julie défaillante en se serrant contre Léonard, comme le petit oiseau sous l'aile de sa mère, à l'approche de l'épervier—Ne crains rien, chérie, répondit Léonard, tu es avec moi. Puis il la prit dans ses bras, elle et l'enfant avec une force de géant, et léger encore comme le jour, il se prit à courir sur la glace pour gagner l'autre rive. Joseph s'écria-t-il, à moi, et la masse noire qu'on voyait à l'autre bout du pont commença à bouger et à se mettre en marche. Mais le balafré, car c'était lui dont la voix venait de retentir derrière les fugitifs, les serrait de près. Cette fois l'amour avait été plus prompte que la haine et lorsque le balafré était arrivé au boulevard, les amants étaient déjà partis, mais la haine alors avait juré de rattraper l'amour et avait tenu parole. L'instinct de la vengeance et de l'honneur outragé, indignement trahi, aidé de quelques vagues indices le guidèrent que trop bien le balafré. Il arriva à temps pour un grand malheur. Léonard Aubry, voyant qu'il ne pouvait échapper au balafré, déposa son double fardeau, et couvrant Julie de son corps, il prit d'une main une épée cachée sous son manteau et de l'autre un pistolet.

Le balafré arrivait son sabre d'officier à la main. En ce moment, Aubry jeta son manteau sur les épaules de Julie, à la fois pour la préserver du froid et pour la dérober aux yeux du mari irrité.—Infâme! s'écria le balafré, laissez cette femme, ou malheur à vous.—Une idée subite traversa l'esprit d'Aubry. Etes vous fort, monsieur, qui vous dit que cette femme est la vôtre? Ou bien voulez vous absolument vous couper la gorge avec moi parce que nous avons fraternisé ce soir ensemble le verre à la main.—Le balafré recula d'abord, mais sa surprise ne dura qu'un instant.... Qui que vous soyez, monsieur... défendez vous!—C'est donc un duel?—Ce serait un assassinat si vous n'aviez pas d'armes.... car on ne remet pas au hasard la vengeance d'un outrage comme le mien, quand on peut faire autrement.... défendez vous.—Un instant, monsieur.... vous voulez m'assassiner, eh bien à mon tour, je vous dis, si vous bougez vous êtes mort; et il lui mit le pistolet sur la poitrine.... Mais le balafré repoussa le pistolet brusquement, le coup partit et la balle ne fit qu'effleurer l'épaule du soldat. Alors il se précipita sur le comte Aubry. Il faisait tous ses efforts pour arriver jusqu'à sa femme, mais l'épée du Léonard mettait entre la femme parjure et la vengeance du mari, un mur d'airain. Le balafré, emporté par sa fureur, ménageait mal ses coups, et le fer du comte vint lui labourer les flancs. Le soldat tomba et Léonard reprenant son double fardeau, reprit sa course un instant interrompue. Mais tout n'était pas fini. Le balafré s'était relevé. Son courage avait imposé silence à la douleur, et le combat recommença de nouveau. Cependant la glace craquait à chaque instant sous leurs pas précipités, et menaçait d'ensevelir leurs deux haines dans un commun tombeau. En ce moment, Julie reprit ses sens, et rassemblant le peu qui lui restait de force, elle se jeta entre les deux ennemis, la glace se brisa sous Julie, qui chancela et s'enfonça jusqu'aux épaules. Alors elle se cramponna convulsivement aux bords de l'abyme, qui béant sous elle, semblait demander sa proie. Les deux rivaux se précipitèrent vers elle. Alors une de ces pensées subites, promptes comme l'éclair, et qui comme l'éclair annoncent la foudre, traversa le cerveau du balafré! Il avait tendu le bras pour sauver Julie, mais blessé et hors d'haleine, il sentait qu'il ne pouvait pas disputer bien long temps sa femme au déshonneur et à la honte; mieux vaut morte que déshonorée! dit-il, et il la précipita dans les flots. Puis, se redressant de toute sa hauteur devant Aubry épouvanté, il lui tendit la main en riant. Eh bien! vaillant coureur de nuit, s'écria-t-il, votre dispute est morte avec celle qui en était la cause, voilà ma main. Aubry saisit cette main comme s'il voulait la briser. Ce sera au plus fort, dit le balafré, il faut que l'un de nous deux ou tous deux nous allions rejoindre cette femme, et dans un dernier et vigoureux effort il entraîna le comte, l'enleva de ses bras nerveux et voulut le précipiter avec lui, près de succomber Aubry tira de sa poche un second pistolet, et l'appuyant sur la poitrine du balafré, il fit feu, puis il s'enfuit.

Le maître du pont veillait; le bruit du combat, la détonation des pistolets attirèrent son attention, et lorsqu'il arriva sur le théâtre de la lutte, il trouva un homme mourant et un enfant évanoui. Le balafré eut encore la force de donner les détails que je viens de vous conter, je meurs, ajouta-t-il, en finissant, de la main du comte Aubry, et il rendit le dernier soupir en achevant cette histoire. Leclerc s'arrêta un instant, une grosse larme coula le long de sa joue amaigrie, il ajouta:

C'était moi évanoui, c'était moi, et le balafré était mon père. Hélas! la faute de ma mère devait peser sur ma vie entière. Orphelin en entrant dans la vie, j'arrivai à vingt ans, sans avoir rencontré un cœur pour y reposer le mien. A cet âge, j'aimai. Dieu vous préserve d'un tel amour mon ami! Cet amour là sillonna mon âme comme la foudre, je lui ai jeté en pâture toutes les facultés et les espérances de ma jeunesse; tous les trésors de tendresse amassés si péniblement dans les dures années de mon adolescence. Aujourd'hui son souvenir me poursuit encore aux milieu des débauches de la taverne, et à travers toutes les extravagances de ma vie. Cette femme est là, ajouta-t-il, en se frappant la poitrine, toujours, toujours! et quand je veux l'arracher de mon cœur il me semble que le cœur vient avec. Mon ami, les parens de cette femme, me l'ont refusée à cause de la faute de ma mère. La grande ombre du milieu n'est pas faite pour moi, aimé, j'eusse été grand peut être, le désespoir m'a fait ce que je suis. Ce fut alors que je jurai de trouver le comte Aubry pour lui faire payer les malheurs de ma famille et les miens sous le poids d'une accusation capitale; il avait changé de nom et s'était fait soldat. Le capitaine Sellier aujourd'hui général, m'assurait l'avoir reconnu, mais un sentiment de délicatesse l'avait empêché de lui parler. Il ne se souvenait pas du reste du numéro du régiment. Je m'étais pris corps à corps avec la débauche, pour lui demander l'oubli, oubli qu'elle ne m'a pas donné, et j'avais dissipé follement l'héritage de mon père. Ruiné, je me suis fait simple soldat. A l'armée je trouvai Aubry. Cependant je désespérais de le trouver jamais, lorsqu'un soir en rentrant, le sergent Roturier trahit dans son sommeil le secret du comte Aubry. Juge de ma joie. Je fus sur le point de le trapper dans son sommeil, mais il eut été trop heureux de mourir ainsi, je lui [illegible]

Aujourd'hui, Leclerc est en Afrique où il renouvelle les exploits des vieux chevaliers. Sous ce ciel de feu, parmi ces hordes de barbares que décime son épée, il s'est acquis un renom presque fabuleux. Les Bedouins auxquels il a souvent affaire, l'appellent dans leur langage symbolique l'épée de feu.

Il y a peu de temps je reçus une lettre de Leclerc, lettre pleine d'éloquence et de folie, et que je publierai peut être un jour.

Je me suis retrempé sous ce ciel brûlant, m'écrit-il sur les ruines de mes illusions détruites, je suis tout étonné de voir pousser des illusions nouvelles, comme ces fleurs qui viennent sur les tombeaux. Quant à moi, j'ai eu le bonheur avant de quitter l'Europe de pouvoir lui écrire ces mots:

Le hasard m'a fait connaître la femme que tu as tant aimée.

Mario t'aime toujours, elle est veuve et sur ce cœur trésor sublime, d'amour et de poésie, tu pourras reposer à tout jamais, ton cœur désenchanté, égaré longtemps, mais honnête.

HAINS....B

DERNIÈRES DATES.

New-York	sept 27	Liverpool	aout 21
Boston	sept 26	Londres	aout 22
Philadelphie	sept 26	Havre	aout 19
Baltimore	sept 27	Paris	aout 19
Charleston	sept 29	Bordeaux	aout 18
Washington	sept 29	Madrid	aout 12
Mexico	aout 24	Cadix	aout 1
Tampico	aout 30	Havane	sept 24
Vera Cruz	aout 16	Houston [Texas]	sept 10

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Arrivé.

Bateau à vapeur Gen. Gaines, Boggs, de Louisville, au capitaine.

MEMORANDA.

Parti d'ici et arrivé à New-York, 27, navire Sargeant. Van Dyke.

A Maravia (Afrique) le 5 août, brick Ivanhoe, Reterbridge, de la N. Orléans, incertain.

REMERCIMENT.

A MESSIEURS
HON. DAVIS, ET THO. HARPER.

Je croirais manquer à la première des vertus, la reconnaissance, si j'oubliais les services généreux que vous avez rendus, Messieurs, à mon compatriote Colonel Kaczanowski, (*mort le 21 septembre dernier*). Il est bien dur de mourir exilé sur un sol étranger, mais cela moins pénible lorsqu'on meurt au milieu d'amis.—Votre humanité, Messieurs, et les tendres soins que vous lui avez prodigués pendant toute sa maladie, ne s'effaceront jamais de mon cœur; comme son compatriote, comme Polonais, je dois en être pénétré; je dois même faire connaître! ainsi que vos noms, Messieurs, à sa famille qui reste encore en Pologne sous l'oppression de l'implacable autocrate. Dans ce pays où il n'y aujourd'hui rien de sacré; où des femmes liégées sur des places publiques; où les enfans arrachés des bras de leurs mères, sont envoyés au fond de la Russie pour leur faire oublier leur langage et leur religion; où des demoiselles de pensions pour avoir joué sur le piano l'air national *la Pologne n'est pas encore perdue* ont été mises en prison et cruellement traitées par des cosaques; où des vieillards couverts de fers, sont traînés à 2000 lieues de leurs foyers pour les y faire périr!—La Pologne baigne dans le sang de ses enfans.—Et les nations de l'Europe semblent approuver cette cruelle barbarie; la France de Juillet, elle même regarde d'un coup d'œil indifférent les ruines de la barricade qui existait naguères entre les peuples civilisés et les peuples barbares.

Heureux toujours l'exilé qui rencontre, dans des pays lointains, des amis qui lui font oublier les malheurs de sa patrie, et qui lui présentent une autre famille.—Peut-être, un jour viendra, où l'Aigle blanc se reveillera d'un si long sommeil; où l'Astre de la Pologne guidera ses enfans vers leurs foyers et les verra revenir d'un exile si douloureux. Ah! c'est alors que nous oublierons les souffrances que nous avons éprouvées pour avoir aimé notre patrie. Ah! c'est alors que les enfans de la Pologne s'acquitteront envers leurs amis et leurs protecteurs, des biens et de l'hospitalité dont ils auront joui bien loin de leur patrie.

Je ne dois pas omettre aussi, d'exprimer mes plus sincères remercimens, à toutes les personnes, qui se trouvaient au même moment à l'Hôtel Carollton et qui ont témoigné tant d'attachement à mon compatriote feu le Colonel Kaczanowski, durant sa maladie.

Daignez, Messieurs, agréer, pour vos généreux services, tous mes remerciments, et mes vœux les plus sincères pour votre prospérité.

Votre très obéissant et très
reconnaissant serviteur,
T. A. RYBISKI.

Nouvelle-Orléans, le 5 octobre 1837.

☞Le navire VESPASIAN, capitaine Winsor, venant de Boston est en déchargement, vis à vis la presse à coton d'en bas. Les Consignataires sont particulièrement invités à faire prendre leurs marchandises.
L. H. GALE, agent,
5 oct 93, rue de la Commune.

AVIS.

Aux propriétaires de l'habitation ci-devant Maria Holliday.

Si les réparations mentionnées dans l'avis qui a été donné sous la date du 1er. septembre 1837, d'avoir à réparer la Levée, en face de leurs propriétés, ne sont pas commencés d'ici au 16 du courant, ils seront exécutés au rabais conformément aux règlemens de police de cette Paroisse, le dit jour, à 11 heures du matin sur les lieux.
Paroisse de Jefferson le 5 octobre 1837.
5 oct—10 R BEAUVAIS, syndic.

MADAME BOYER, professeur de Piano et de Harpe, a l'honneur de prévenir les parents de ses élèves, qu'elle est de retour en ville et qu'elle recommence à donner ses leçons chez elle, rue Royale, No. 106. 5 oct—3

A VENDRE.

PLUSIEURS bons Chevaux pour voitures et cabriolets, Voitures 4 roues, Charette, un beau harnais en acajou, avec tous les compartimens pour livres de commerce, plusieurs Maisons en briques, briquetées entre poteaux, et Terrains dans la ville et les faubourgs. S'adresser au soussigné à la Bourse ou chez lui, rue de l'Esplanade entre Amour et St. Claude, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 6 heures de l'après-diner. R. SALAUN, 5 oct Courtier

LE soussigné à établi son bureau de courtage et de commission, rue St. Louis, No. 25, où il a occasion également de la vente et de l'achat des propriétés en ville, ainsi que des esclaves. Il offre à vendre 90 barriques vin de Bordeaux, excellent vin de ménage, vente en gros ou en détail; Toile et corde d'emballage, &c. &c.
5 oct—3 P. DUBERTRAND.

A LOUER.

LA Maison à deux étages, rue de la Douane entre Bourgogne et Rempart, occupée maintenant par la Veuve Rawle. S'adresser sur les lieux.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par HARRISON, CLEGG & Co.
5 oct

AVIS.—E. & J. ANDREWS ont transporté leur magasin, au No. 32, rue Gravier. 5 oct

SANGSUES ESPAGNOLES—31,000 Sangsues de l'Estramadure, à vendre par J. ROBERT & Co.
5 oct 47, rue Bienville.

FONTES—Environ huit tonneaux petites fontes, consistant en fours de campagne, marmites, râ à repasser, dernièrement reçus et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,
5 oct 17, rue des Magasins.

1,200 DOUBLONS ESPAGNOLS à vendre par R. GRONING & Co.
5 oct

ON DEMANDE—Une maison dans la Seconde Municipalité, convenable pour une petite famille, s'adresser au No. 12, rue Poydras. 5 oct

A nes venant d'Espagne—Reçu par le brick Cisne, de Barcelone. Il y en a trois, de la taille à 16 paumes, qui méritent l'attention des habitans de la campagne. Ce sont les plus beaux animaux qui ont été importés. Pour les conditions, s'adresser à J. ROBERT & Co.
5 oct no. 47, rue Bienville.

COUVERTURES DE LAINE—Quelques balles de couvertures, qualité superfine, de 12 points, à vendre par H. C. CAMMACK & Co.
5 oct no. 65 rue Gravier.

JAMBON—87 boucauds jambon, de Cincinnati, première qualité, consistant en plats côtés, épaules et derrières, le tout en excellent ordre pour être embarqué, venant d'être reçu par un chalan, à vendre par LAYET & AMELUNG.
5 oct 17, rue de la Commune.

GRAISSE—1276 fréquins et 6 barils graisse fondue, de première qualité, reçus par un chalan, à vendre par LAYET & AMELUNG.
5 oct 17, rue de la Commune.

MACHOIRES—1500 machoires fumées, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG.
5 oct 17, rue de la Commune.

JAMBON, PLATS COTES—76 barils de jambon de Cincinnati, en débarquement du bateau à vapeur Gen. Gaines, à vendre par HYDE & COMSTOCK.
5 oct.

LES soussignés offrent à vendre à des termes raisonnables, les articles suivans, qui sont en magasin, ou à vis le bâtiment:
561 barils eau de vie espagnole,
2000 jarres huile d'olive,
173 caisses d'une douzaine chaque, vin muscat,
70 barils malaga doux,
25 barriques do.
35 do do.
13 pipes vin de Marseilles,
80 caisses fruits marinés et à l'eau de vie,
3 jarres saucissons,
4 vermicelli italien, macaroni &c.
3 balles bouchons,
500 caisses raisin muscat,
97 caisses limons de Malaga.
J. ROBERT & Co.
5 oct. rue Bienville No. 47.

A VENDRE par le soussigné—250 paniers champagne, de la marque de Lambert,
100 paniers champagne de la marque de Jolly,
28 demi-pipes vieille eau de vie de champagne,
14 demi-pipes eau de vie de Dupuy,
45 demi pipes eau de vie de Dumont,
200 caisses vins du Rhin,
20 barriques chaines de diverses dimensions,
450 pièces toile d'emballage de Dundee. de 44 pc.
50 rouleaux corde d'emballage du Kentucky,
40 milliers cigares, marque de Principe.
F. VIGERS & Co.
5 oct rue Bienville No. 30.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon prendra les armes, dimanche 8 du courant, à 5 heures et demie du matin, et se rassemblera au lieu ordinaire.

Armement complet, pantalon, blanc, veste bleue, avec sac-à-dos.
Par ordre du Major.
A. SCHREIBER,
3 oct. Adjudant-Major.

LANCIERS D'ORLEANS.

LA Compagnie montera à cheval, dimanche prochain, 8 du courant, en grande tenue d'été et au complet pour l'armement; harnachement, &c on se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, à 7 heures précises, du matin.
On recommande d'être ponctuel.
MONDELLI.
4 oct—4 1er lieut. commandant.

ECOLE DE DANSE.

MR. E. BERTUS a l'honneur d'informer les pères de familles et le public en général qu'il ouvrira son école de danse lundi prochain 2 octobre. Les classes auront lieu matin et soir. 26 sept—3

Succession de Francisco Serpas.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour des Preuves—Paroisse St. Bernard—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse St. Bernard, il sera vendu à l'encan, par le soussigné au domicile de M. Juan Serpas, en cette Paroisse, Samedi, le 21 Octobre 1837, à 10 heures du matin, les esclaves suivans, savoir: LOUIS, nègre de 14 ans, JOSEPH de 13, MADELEINE, négritte de 12 ans, et ANTONIA de 6 ans. Condition comptant.
19 sept—4.[illegible] OCTAVE S. ROUSSEAU, juge.

LE DOCTEUR HOUGH a transporté son office au No. 86, rue du Canal, près de l'Eglise Episcopale. 7 sept—3m

AVIS—Les soussignés ont transporté leur magasin, rue de Chartres, près l'encoignure de la rue Conti.
26 sept DUFOUR FRERES.

AVIS—Les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la succession Pallet sont priées de les présenter à la maison située encoignure Bourbon et Quartier, dans les dix jours qui suivront la publication de cet avis.
RENÉ PIERRE PALLET.

[illegible]

Ventes par le Shérif.

Pierre Gabriel Burthe contre Clara Borbeck, e. 1.

COUR DE DISTRICT.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour du 1er. district judiciaire, il sera vendu, à l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne, en cette ville, le mardi 10 octobre courant, à 10 heures du matin,
Les meubles saisis dans cette affaire.
Conditions comptant. FRED. BUISSON,
5 oct Shérif.

Joseph Laurant contre John Solmston.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour de paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le jeudi 9 novembre prochain, à une heure de relevée,
La négresse nommée *Prudy*, autrement *Prudence*, âgée d'environ douze ans.—Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. FRED. BUISSON,
5 oct Shérif.

COUR DE DISTRICT—Pierre Hugonin vs. Appollinaire Perrault, h. d. c. l.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du 1er. district judiciaire, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le jeudi 9 novembre prochain, à une heure de relevée,

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, en cette ville, dans l'îlet compris entre les rues D[illegible], Claiborne, Hôpital et Ursulines, désigné par le No. [illegible] trois, sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général le 14 août 1836, et déposé en l'office de C. Pollock, notaire public; ledit lot ayant, mesure anglaise, trente et un pieds six pouces de face à la rue de l'Hôpital sur cent sept pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: $366 66 1/3 avec les intérêts depuis le 6 septembre 1837, $3, frais de protêt et les frais d'instance comptant, la balance payable le 6 septembre 1839, assurée par hypothèque spéciale.
5 oct FRED. BUISSON, shérif.

COUR DE DISTRICT—E. W. McMasters vs. C. H. Sterns & Co. A. C. & W. Squier vs. C. H. Sterns.—En vertu d'un ordre de l'honorable cour du 1er district judiciaire et du consentement des personnes y intéressées, il sera vendu, au magasin dernièrement occupé par les défendeurs et situé rue de la Nouvelle Levée, nos. 28 & 29, à 10 heures du matin le 19 courant:

Le fond de magasin saisi, en été dans ces deux affaires, consistant en un grand assortiment d'épiceries, vins, bouteilles vides, &c. Conditions, comptant.
5 oct FRED. BUISSON, shérif.

EPAVE.

UNE jument condnite à l'écurie située rue de l'Hôpital entre les rues Royale et Bourbon, elle est baye, à queue longue, ayant un pied de derrière blanc, et une petite étoile blanche au front. Si elle n'est pas réclamée dans les dix jours du présent avis, elle sera vendue le samedi, 14 du courant, par M. A. Guillotte aux lieux et heures accoutumées, conformément aux ordonnances de police. 5 oct—10

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la Troisième Municipalité, à Frascati. Le nègre nommé HONORE, se disant appartenir à Mr. Pierre Trepanier, âgé d'environ 35 à 40 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, figure ronde, ayant plusieurs coups de fouet cicatrisés sur l'estomac parlant français, et un peu l'anglais. Avis est donné au propriétaire de le reclamer, en se conformant à la loi.
Geôle de Police de la 3me. Municipalité, ce 5 octobre 1837. P. BAYHI,
5 oct—10 Chef du Poste.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington de la Troisième Municipalité, [à Frascati,] le griffe nommé SAM, se disant appartenir à Mr. Redi âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds, 6½ pouces, figure ordinaire, ne parlant qu'anglais. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi,
Geôle de Police de la 3me. Municipalité, ce 5 octobre 1837. P. BAYHI,
5 oct—10 Chef du Poste.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la Troisième Municipalité, [à Frascati], le nègre nommé GEORGE, âgé de 45 à 50 ans, taille de 5 pieds, 5 pouces, figure ronde et barbue, parlant anglais et français, se disant appartenir à Mr. Norbert Fortier. Avis est donné au propriétaire de le reclamer en se conformant à la loi.
Poste du Faubourg Washington, 5 octobre [illegible]
5 oct—10 P. BAYHI, Chef du Poste.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la Troisième Municipalité, [à Frascati], le mulâtre HEMOS BAROS, se disant libre, âgé d'environ 29 ans, taille de 5 pieds, 5 pouces, marqué de la petite vérole, bouton de la jambe gauche, et une cicatrice sur l'épaule gauche, ne parlant qu'anglais. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Geôle de Police de la Troisième Municipalité, ce 5 octobre 1837. P. BAYHI,
5 oct—10 Chef du Poste.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington (à Frascati), le nègre nommé PIERRE, se disant appartenir à Mr le Dr. Débeau, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds et demi, figure allongée, peau noire, ne parlant qu'anglais. Avis est donné au propriétaire de le reclamer en se conformant à la loi.
Geôle de Police de la Troisième Municipalité, ce 5 octobre 1837. P. BAYHI,
5 oct—10 Chef du Poste.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la Troisième Municipalité (à Frascati) le nègre nommé JOHN, se disant appartenir à Mr. Laronde, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds, 5 pouces, peau rouge, ayant une petite brulure cicatrisée au bras gauche, parlant l'anglais et très peu le français. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Geôle de Police de la Troisième Municipalité, ce 5 octobre 1837. P. BAYHI,
5 oct—10 Chef du Poste.

A LOUER.

Une Maison [illegible] située [illegible] Ursulines meublée, ou non, et possession en sera donnée de suite, si on le désire.
JOS. BARTHET,
4 oct No. 20, rue Toulouse.

OIGNONS—5000 branches d'oignons, à vendre par E. & J. ANDREWS,
4 oct no. 32 rue Gravier.

HUILE DE PALMACHRISTI—20 barils d'huile de palmachristi no. 1 du Dr. Bakers, en magasin et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.

BLANC DE BALEINE—140 caisses blanc de baleine, à vendre par E. & J. ANDREWS,
no. 32 rue Gravier.

FER—50 paquets feuille de fer de la Russie à vendre par E. & J. ANDREWS,
4 oct no. 32 rue Gravier.

TOILE ECRUE—61 balles toile brune écrue, d'une qualité supérieure, assortie de 4/4 à 5/4, en débarquement et à vendre par
E. & J. ANDREWS.

TOILE POUR CHEMISES—55 balles toile brune pour chemise, à vendre par
E. & J. ANDREWS.

TABAC—Tabac manufacturé du Kentucky, constamment en main et à vendre par
HEFFORD & SORGENFREY,
4 oct 18, rue Poydras.

ESPECES—En demande par G. R. STRINGER,
4 oct 50 rue du Canal.

FARINE—300 barils de Farine superfine, en magasin et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.

SUCRE—20 boucauts de Sugre en magasin et à vendre par HEFFORD & SORGENFREY.
4 oct

AVOINE—100 sacs à vendre par
4 oct HEFFORD & SORGENFREY.

HUILE DE BLANC DE BALEINE—40 barils Huile de blanc de Baleine de première qualité, à vendre par E. & J. ANDREWS,
4 oct 32, rue Gravier.

LES soussignés offrent en vente, à basprix, les articles suivans, savoir:
20 barils whiskey Monongahela; 3 demi barriques vieux vin Sherry; 2 pipes vieil eau de vie Cognac pour les hôtels. 30 caisses vin claret commun; 70 paniers champagne.
4 oct J. ROBERT & Co. 47 rue Bienville.

CHARBON ANGLAIS appelé *Cannel*, en débarquement et à vendre par B. & A. SOULIE, No. 76, rue de Chartres, ou rue des Remparts No. 377 4 oct—6

LIQUEURS.—2 Pipes vieux vin de Madère; 2 do. do. Eau de Vie de Cognac, 2 do. demi pipes do. 62 Caisses Vin de Madère de 12 bouteilles, 10 dame-jeannes do, 50 barils Whiskey de Monongahela, 10 do. Eau de Vie de pêche, 15 do. Malaga doux, 10 quarts barriques L. P. Ténériffe. 7 barils indiens do. 28,000 Cigares de la Havane, à vendre par
P. H. GALLWEY,
4 oct No. 31, rue de la Commune.

SOCIETE DE ST. ANDREWS.

A une assemblée extraordinaire tenue le 2 du courant au soir, les membres suivans, en y incluant les membres des comité permanent ont été nommés du comité de vanté, auquel leurs frères indigens et autres sont invités à s'adresser pour des secours.
Robert Ferguson, à la Fonderie de Leeds,
Alex. Menzies, do do.
John Mc Laurin, No 40, rue Poydras,
John Kitchil, No. 3, rue Carondelet,
John Mc Pherson, encoig. Commune et St. Peter,
Thomas Kinnedy, do. do.
John Hollyrigg, No. 20, rue de la Douane,
Robert Graham, No. 310, rue Dauphine,
Dan Adie, No. 36, rue Dauphine
Douglass Robertson, rue de Chartres entre Conti et St. Louis.
John Lyle, rue de l'Esplanade et Bourbon.
Anthony Parker, au dépôt de goudron.
Vendredi, 6 du courant, l'assemblée mensuelle, aura lieu à l'Hôtel de C. & A. Armstrong, à huit heures du soir. JOHN Mc. LAURIN.
4 oct—3 Secr. protem.

EN débarquement du navire *Caroline*, du Hâvre, et à vendre par B. LACOSTE, rue Royale, No. 103.

Schals, Gants et Mitaines Angora; Boîtes Pétards et Pauches pour confiseurs; Bas et Demi Bas coton pour hommes et femmes; Bas de soie unis et brodés, pour do. do.; Bas fil Ecosse, pour femmes et enfants; Schals cachemire brodés. Schals Tartane, Schals indienne; Cravates Soie brochée pour hommes et femmes, Chemises, Pantalons de laine et coton pour hommes et femmes; Indiennes et Bordures rouges, Bretelles en gomme élastique et en coton pour hommes et enfants; Veilleuses françaises et allemandes; Coulisses laine soie et fil; Souliers en maroquin pour femmes et enfants; Douillettes pour femmes; Anneaux à rideaux; Epingles noires; Fichus Cols; Boucles; Paysannes en mousseline et en batiste brodées pour femmes et enfants; Gants longs et courts, en peau; Soie et Filets; Gros de Naple uni et broché; Satin uni et broché; Serge pour tailleurs; Dona Maria; Cotonade et Siamoises, et Parfumerie assortie.
26 sept—3

AVIS—Le public est prié de ne pas négocier un billet daté 3 mars 1837, à 8 mois de date, souscrit par Sterns & Co. en faveur de M. Courtney, pour la somme de 1090 piastres, attendu que le paiement dudit billet est arrêté.
19 mai—3 STERNS, LANGDON & Co

SUCRE A BON MARCHE.

12 livres bon Sucre, } Pour 1 piastre.
14 livres moins beau, }

AU magasin d'Antoine Michaud, encoignure des rues de la Vieille-Levée et Ursulines.
On trouve audit magasin: Remède et Pilules de Le Roy; Carreaux et Tables de marbre, Filets de pêche, Café du Brésil, Marmites françaises, Serrure et Parfumerie de toute espèce. [illegible]

Beaux Peignes d'ivoire, Eventails et Cartes à jouer, reçus par le navire Huntsville, de New-York.

196 DOUZAINES beaux Peignes d'ivoire, grandeurs et qualités assorties; [illegible] de l'Inde; 200 [illegible] Cartes à jouer [illegible], à vendre par POLLARD & GREEN,
6 juillet No. 63, rue de Chartres.

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION DE MILMER—Vente par le Régistre des testamens.—Mercredi le dix huit octobre 1837, à quatre heures de l'après midi, dans les bureaux, situé à l'encoignure des rues Condé et Ste. Anne, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de Milton C. Milmer, décédé, les Effets mobiliers dépendans de la succession.
Conditions, comptant. W. F. C. DUPLESSIS,
5 oct Régistre des testamens.

SUCCESSION CLEMENT—Vente par le Régistre des Testamens.—Le vendredi, vingt Octobre 1837, à 10 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 3 Octobre 1837, il sera vendu à l'encan, rue Royale, entre les rues des Urselines et de l'Hôpital, pour compte de la succession de feu Nicolas Clément, le mobilier à son usage, ainsi que les effets et matériaux qui composent la forge que tenait le défunt, consistant en outils de forgeron, une grande quantité d'ouvrages en cuivre, fer et autres articles, &c.

Conditions de la vente—Toutes sommes au dessous de $200 payables comptant; toutes sommes au dessus de $200 et au dessous de $500 à 4 mois de crédit, et toutes sommes au dessus de $500 à 8 mois de crédit; le tout en billets endossés à la satisfaction du curateur. W. F. C. DUPLESSIS,
5 oct Régistre des Testamens.

Succession de Joseph Israng et Charles Petry.

Vente par le Régistre des Testamens.

VENDREDI, le six Octobre, mil huit cent trente-sept, à quatre heures de l'après midi, rue de la Levée, entre les rues Hopital et Ursulines, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves dans et pour la Ville et Paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 3 octobre 1837. J'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte des successions de Joseph Israng et Charles Petry, décédés, les effets mobiliers dépendant de leurs successions, consistant en Sellerie, etc.
Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
4 oct Rég. des Testamens.

SUCCESSION PAUZAC.—Vente par le Régistre des Testamens.—Mardi, le dix-sept octobre mil huit cent trente sept, à quatre heures de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 3 octobre. J'exposerai en vente publique à l'encan, encoignure des rues Mandeville et Victoire, pour compte de la succession de Pierre Pauzac, décédé, les effets mobiliers dépendant de sa succession.
Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
4 oct Rég. des Testamens.

SUCCESSION DE PLAIX.—Mardi, le dix-sept Octobre 1837, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Bourbon et Ste. Anne. En vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 3 octobre 1837. J'exposerai en vente publique, à l'encan pour compte de la succession du Docteur Fereol Plaix, décédé, les effets mobiliers dépendants de sa succession.
Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
4 oct Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que James D. Beck a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Washington Beck, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
5 oct Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Auguste Delamare a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Marie Blondin, décédée intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
4 oct Rég. des Testamens.

SUCCESSION DE SIEBERN—Vente par le régistre [illegible] quatre octobre mil huit [illegible] matin à l'encoignure des rues [illegible] par ordre de la Cour des Preuves, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de D. W. Siebern décédé les effets mobiliers dépendant de la succession.
Conditions de la vente, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
3 oct Régister des Testamens.

SUCCESSION DE GUILLAUME h. c. l.—Vente par le Régister des Testamens—Lundi le seize octobre mil huit cent trente sept, à 4 heures de l'après midi, rue Dauphine entre les rues Dumaine et St. Philippe, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Toussaint Guillaume h. c. l. décédé les effets mobiliers dépendant de la succession.
Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
3 octobre Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que William Stone a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu James Powell décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
3 oct Régister des Testamens.

Banque du Commerce de la Nelle. Orléans.
Lundi, 2 octobre 1837.

UN portier pour cette institution sera du le jeudi 5 du courant. Les demandes par écrites devront être envoyées d'ici à ce jour.
3 oct GEO. O. HALL, caissier.

AVIS—La société qui existait entre MM. Duthil, Correjolles & Co. a été dissoute d'un commun accord. Les sieurs A. Duthil et V. Faisans, restent chargés de la liquidation et continueront le même genre d'affaires, rue Toulouse No. 47.
A. DUTHIL,
J. B. CORREJOLLES,
3 oct—2 V. FAISANS.

LES soussignés informent le public qu'ils ont formé une société sous la raison de Désalgue & Michel, pour l'importation des vins:
Ils ont en magasin:
150 Barriques St. Estèphe, 1re qualité 1832,
50 do. do. St. Emilion et Pauillac, vin rouge;
140 barils vin blanc de Grave et Barsac, 1re qual.
50 do. do. do. Barsac et Grave, 2e, qualité,
100 caisses Cerises à l'Eau de Vie,
20 caisses Vin St. Julien et Sauterne, 1re qual.
814 do. blanc, do. do.
Qu'ils offrent à vendre à des prix modérés, à leur magasin, situé rue Conti entre Chartres et Royale, No. 58.
Nelle. Orléans, ce 21 septembre 1837.
3 oct—3 DESALGUE & MICHEL.

VINS DE MADERE ET D'OPORTO—1 pipe de 50 dame-jeannes vieux madère de qualité supérieure,
5 poinçons rum de la Jamaïque,
20 do Whiskey d'Irlande,
20 do Vin de sherry, pâle,
50 quarts de barriques madère de Marseilles,
20 quarts de barriques vin d'Oporto.
A vendre par PUECH & DUPLESSIS,
9 sept. rue de la Vieille Levée No. 38

$50 DE RECOMPENSE

SERONT donnés à qui conque fera découvrir au soussigné le nommé ANDREAS SIEG, qui s'est emparé de $345 qui lui avait été confiées pour déposer à la banque d'Epargne. Andreas Sieg est âgé d'environ 35 ans, allemand, cheveux blonds bouclés, figure assez blanche, forte barbe, taille d'environ cinq pieds; il est cordonnier. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira à la prison ou qui lui procurera les moyens de le faire arrêter.
LORAN VOLLMER,
3 oct—3 Encoignure Bourbon et St Pierre.

AUX AMIS DES ARTS.

UN CITOYEN de cette ville qui depuis quinze ans n'a épargne ni peines, ni soins, ni dépenses, pour former une SUPERBE BIBLIOTHEQUE se trouvant obligé de passer en Europe, offre en vente cette précieuse collection d'ouvrages rares et choisis, de littérature, de sciences, d'arts, de poésies, d'histoire, de géographie, de voyages, d'antiquités, de dessin, de jurisprudence, de diplomatie, de politique, de médecine, de récréations, de romans, &c.

Cette belle bibliothèque se compose d'environ cinq mille volumes, publiés dans les langues française, anglaise, espagnole, italienne, allemande, latine et grecque. Il y en a aussi quelques uns en Suédois, Danois, Russe, Chinois et Hébreu. Dans ce grand nombre de livres, il s'en trouve qui sont très curieux et qu'il serait extrêmement difficile de se procurer aux toute l'Amérique.
S'adresser à l'Editeur de cette feuille. 23 sept

Bureau de la Branche Banque de l'Union de la Louisiane,
Plaquemines, 14 septembre 1837.

DES soumissions cachetées pour la construction d'une maison de Banque pour la Branche Banque de l'Union de la Louisiane à Plaquemines, dans la Paroisse d'Iberville, seront reçues jusqu'au 10 octobre 1837. Les soumissions devront être adressées au caissier de la dite Branche à Plaquemines.
Les plans et spécification peuvent être vus et examinés au bureau actuel de la dite Branche à Plaquemines, du 23 courant au 10 du mois prochain.
19 sept—5 G. S. ROUSSEAU, Caissier.

FARINE,—200 barils Farine, à l'usage des familles, reçus par le bateau à vapeur Majestic, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON,
19 sept No. 17, rue des Magasins.

MAIS BLANC.—1,200 sacs en magasin, et à vendre par LAYET & AMELUNG.
19 sept

RIZ.—Quelques barriques en magasin, et à vendre par LAYET & AMELUNG.
19 sept

GRAISSE.—100 fréquins de qualité supérieure, à vendre par LAYET & AMELUNG 19 sept

PORC.—100 barils Porc, à vendre par
LAYET & AMELUNG.
19 sept 17, rue du Commerce.

FARINE—300 barils farine superfine à vendre par DANIEL SOMERS,
19 sept—6 No. 80, rue des Magasins.

MAIS—1000 sacs Maïs à vendre par
DANIEL SOMERS,
19 sept—6 No 80, rue des Magasins.

JAMBONS—56 boucauds côtés de Jambon et 7 boucauds epveloppés à vendre par
DANIEL SOMERS,
19 sept—6 No. 80, rue des Magasins.

ON demande un bon tonnelier pour travailler sur une habitation près de la Baie St. Louis. L'emploi sera permanent. S'adresser à
W. & R. MURPHY,
19 sept no. 133 vieux Bassin.

BŒUF MESS—80 demi barils plats côtés à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
19 sept no. 14 rue Poydras.

GRAISSE—150 barillets graisse de belle qualité, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
19 sept no. 14 rue Poydras.

Jambons enveloppés—10 boucauts jambons de Cincinnati, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
19 sept no. 14 rue Poydras.

340 Boucauds de sucre, sur deux habitations dont une est à une très petite distance de la ville, à vendre par
7 sept A. & E. CAVELIER.

SANGSUES.

Reçu par la dernière arrivée, des sangsues de première qualité, à vendre, à la pharmacie [illegible] rue de Chartres, no. [illegible] coin de la Levée.
18 sept

[illegible]
3 oct—3 GEORGE GRAEBERT.

Port Gibson, Warrenton, Grand Gulf, Natchez et Natchitoches.

Le bateau à vapeur WARREN, capitaine Walworth, est partira aujourd'hui à 10 heures du matin, et partira incessamment Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HYDE & COMSTOCK
5 oct rue du Camp No. 52.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

LE steamer neuf LITTLE RED, capitaine Gunsolus, n'ayant plus d'espace à sa cargaison engagée en grande partie, et partira jeudi, 5 octobre, à midi précis. Pour fret ou passage, ayant une superbe chambre, s'adresser à bord, en face la Douane, ou à
HYDE & COMSTOCK,
4 oct No. 52, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.

LE navire à vapeur CUBA, capitaine Swiler, partira pour le port ci dessus mentionné, vendredi matin, 6 octobre, à 9 heures. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou
3 oct à JOHN KILSHAW, Agent.

POUR LE HAVRE.—Le navire, superbe et bien connu, PLATINE, fin voilier, capitaine Duncan, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous le plus bref délai. Pour le reste du fret, ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à LEVI H. GALE,
5 oct 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire ALBREE, capt. Balls, doublé en cuivre, est maintenant en face de la Presse à Coton d'en haut, et peut prendre environ 200 balles de coton. S'adresser à GEORGE GREEN,
5 oct 60, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.

La barque GARDENIER, capitaine Thay, partira pour la Havane, le 6 du courant. On recevra l'équivalent de 4 à 500 barils, si on s'adresse de suite. R. GRONING & Co.
2 oct

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. ROBERT PULSFORD, capitaine Miner peut prendre 200 balles de coton. S'adresser à GEORGE GREEN,
3 oct no. 60 rue du Camp.

ANZEIGE.

DR. Luxemberg ist beauftragt, die kranken deutschen in der Iten. municipalitaet, die ohne mittel sind, als Arzt zu besorgen, was derselbe gratis thut, und zugleich die arzneyen ihnen unentgeltlich verabreichen zu lassen.
Rempart Str. no. 17.
14 sept D. PRIEUR, Burgermeister.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par A. ST. GEORGES.
3 oct

UN individu ayant été ancien négociant, mais auparavant comptable et directeur de comptoir dans de grandes maisons de commerce, désire enseigner la tenue des livres, en parties doubles, dans toute son étendue et régularité entre les livres auxiliaires avec les livres réguliers.

Le cours commencera depuis l'ouverture des livres dans la formation d'une société jusqu'à la clôture qui en résulte à sa dissolution.

Il ne faudra pas plus de soixante leçons, à une heure chaque, pour être parfaitement au fait.

S'adresser rue Conti, No. 117, maison de Madame Armitage. 3 oct—3

AVIS—Egaré un billet daté du 1er août 1837, à 90 jours, de la somme de $357 49 tiré par A Délatde Grouna à l'ordre de J. B. Grouna, et endossé; le paiement ayant été arrêté le public est prévenu de ne pas le négocier. DUTHIL & FAISANS,
3 oct—2 rue Toulouse no. 47.

BOIS DE CAMPECHE—50 tonneaux bois de Campèche à vendre dans un terrain face au port de la troisième municipalité, s'adresser à
J. J. MONTFORT,
3 oct—3 ou à A. DUHART.

DEMANDE—Une personne d'un âge raisonnable désire trouver une place sur une habitation pour y travailler comme charron et tonnelier. S'adresser rue Toulouse, entre Remparts et Bassin, chez M. Massillon, charon. 3 oct—3

LES soussigné, ont ce jour formé une association sous la raison de LEGENDRE & BERNIAUD, dans le but de faire des affaires de groceries et de commission. Leur magasin est situé rue St. Louis no. 27 entre Chartres et Levée.
Nouvelle Orléans le 1er. octobre 1837.
HENRY LEGENDRE,
3 oct—a LOUIS BERNIAUD.

AVIS—La société qui existait en cette ville, sous la raison de L. MILLAUDON & Co. a été dissoute ce jour par consentement mutuel.
L. Millaudon demeure chargé de la liquidation et continuera les affaires sous son propre nom.
Nouvelle Orléans, 1er. octobre 1837.
L. MILLAUDON,
3 oct H. W. BAXTER.

COUVERTURES Françaises à 3 points, reçues et à vendre par
THEO. BAILLY BLANCHARD,
3 oct No. 26, rue Bienville.

A VENDRE
MURIERS BLANCS A GRANDES FEUILLES

LE soussigné offre à vendre, à Freehold dans l'Etat de New-Jersey—Cinquante mille pieds de plants de Mûrier blanc à larges feuilles, de la présente saison. Ces arbres sont garantis véritables. (*Multicaulis.*) Le prix en sera modéré et variera selon la grosseur du plant.

L'extrême largeur des feuilles de cet arbre et la finesse de la soie produite par les vers qui s'en nourrissent, lui donnent une supériorité marquée sur toutes les différentes espèces de mûriers. Le temps est propice pour se procurer de ces plants, et ceux qui en désireront, devront faire immédiatement leur demande. Ces arbres seront empaquetés avec soin et pourront facilement être transportés dans toutes les parties de l'Union, et lorsqu'une demande de mille pieds, ou plus, sera faite, ils seront délivrés à New-York, franc de port, et il sera donné ample délai, selon les ordres données.

Les personnes désireuses de se procurer une grande quantité de plants, pour former des établissements propres à élever des vers à soie, seront traitées à des conditions très avantageuses.

S'adresser par lettres affranchies, au soussigné à Freehold, dans l'Etat de New Jersey.
3 oct D. V. McLEAN.

A vendre ou à louer—Le magasin no. 73, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, avec jolis appartemens au dessus. Le tout est en très bon état et on peut en donner possession immédiatement. S'adresser au bureau de G. R. Stringer, no. 50, rue du Canal, ou à
3 oct J. P. M. KENNEDY.

A VENDRE.

UNE bonne voiture pouvant servir à l'usage d'une famille, et n'ayant servi que trois mois, avec une bonne paire de chevaux. Aussi plusieurs maisons en briques, terrains, S'adresser au soussigné rue de l'Esplanade entre Amour et St. Claude. R. SALAUN, courier.
3 oct

IL a été volé à Carrollton; depuis environ quinze jours, une jument créole, de moyenne taille, grise de fer, âgée d'à peu près trois ans, étampé B J sur la cuisse. La personne qui la reconduira à Carrollton, à François Babin, recevra une récompense et les frais. 3 oct—3

ON DEMANDE DEUX NEGRES CHARRETIERS.

ON demande à acheter deux de choix, accoutumés à conduire des drays, bien recommandés et d'une bonne conduite. On donnera un bon prix. S'adresser au no. 20, rue St. Louis. 28 sept—6

CONSULAT MEXICAIN DE LA N.-ORLEANS.

MR. L'EDITEUR.
Veuillez publier dans votre journal, le document suivant, pour l'information de ceux qu'il concerne.
J. PRATS, Vice Consul.

LE soussigné officier commandant des forces navales du Mexique, dans son golfe, a reçu l'ordre de son gouvernement, de dire qu'ayant une force suffisante, il déclare par les présentes, en état de blocus *de facto*, tous les ports de Galveston et des Brazos, conformément aux lois établies par ledroit des nations pour tous les pays qui n'ont aucun traité particulier avec la République du Mexique, ainsi que ceux qui peuvent en avoir, d'après leurs bases respectives.

Les navires des Etats-Unis de l'Amérique, tous ceux des Républiques américaines du Sud, et des puissances européennes, auront six mois après cette date, et les navires appartenant aux Antilles, et aux établissements anglais, dans l'Amérique du Nord et dans le Yucatan auront trois mois que les bâtimens sous mon commandement n'en fassent pas de prises légales: pourvu toutefois qu'ayant été avertis du blocus, ils ne soient pas trouvés dirigeant leurs courses vers un des ports ci-dessus désignés. Cet avis de blocus sera rédigé en une note écrite dans les papiers du dit bâtiment, et signé par l'officier qui en aura fait la notification.

A bord le brick Iturbide, le 31 aout 1837.
30 sept—4 JOSE ALDANO.

BANQUE DE CARROLLTON.

DES propositions seront reçues pour remplir le Canal Gravier, conformément à une résolution de la Seconde Municipalité, passée le 19 Juillet 1836. Les applications devront être faites à
28 sept JOHN NICHOLSON, caissier.

AVIS—Madame Walley a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'étant entièrement rétablie de sa dernière indisposition, elle reprendra le cours de son instruction, lundi 25 du courant, à l'heure accoutumée, au No. 128, rue du Canal. 23 sept—4

EAU-DE-VIE—30 demi-pipes Eau-de-vie de Cognac, à vendre par
PUECH & DUPLESSIS,
9 sept rue de la Vieille Levée No. 38.

DES ESPECES—Ainsi que toutes les autres monnaies qui n'ont pas cours, seront achetées et vendues par ROBINSON & CO.,
31 août—4 No. 45, rue du Camp.

A LOUER.

LE haut de la maison occupée par M. Wm. Boswell, rue Conti, entre Chartres et Levée.
S'adresser à EDWD. GOTTSCHALK,
25 juillet No. 104, rue de Chartres.

REÇU par le navire Caroline, du Hâvre, Draps de Billards de première qualité, à vendre par
LOUIS A. BARBARIN,
19 sept Rue de Chartres, No. 103.

RUE BOURBON, No. 227.
INSTITUT
Polyglotte, Scientifique et Industriel.
Directeur: H. MAGNIN,
PROFESSEUR ES-LETTRES ET ES-SCIENCES.
(Extrait du Prospectus général.)
Objets de l'Enseignement.

Lecture, Ecriture, Ortographe; Grammaire générale;—Grammaires particulières; Langues anciennes: Hebreu, Grec, Latin;—Langues modernes: Anglais, Français, Espagnol;—Précis d'Histoire Ancienne, Romaine, Moyen-âge et Moderne;—Abrégé de Géographie;—Elémens d'Astronomie;—Rhétorique;—Philosophie;—Littérature;—Comptabilité;—Tenue des livres:—Droit commercial;—Mathématiques: Arithmétique, Algèbre élémentaire, Géométrie, Géométrie analytique, Algèbre supérieure, Analyse appliquée aux trois dimensions, Calcul différentiel et intégral, calcul des différences;—Géométrie de l'arpentage et Géodésie pratique;—Principes du Dessin et du Lavis de la carte topographique;—Elémens de Mécanique; Dessin des machines; Alphabet de physique et de chimie;—Petit cours de Physiologie et d'Histoire naturelle.

HONORAIRES.
Depuis $4 jusqu'à $12 par mois.
ECOLE DU SOIR.
Depuis 6 heures du soir jusqu'à 9.
H. MAGNIN tient ouvert un cours spécial pour les personnes qui se destinent aux professions commerciales et industrielles. 7 jan

EN vente chez LELIEVRE, libraire, encoignure des rues Royale et Ste. Anne.
Portrait lithographié de Mr. Villeré, ancien Gouverneur de la Louisiane. [illegible]

[illegible]

Ventes à l'Encan.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LUNDI 16 d'octobre, à midi, à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, il sera vendu à la folle enchère de M. Dufau, qui n'a pas rempli les conditions de la vente, à lui faite le 11 mai dernier.

Deux terrains situés au faubourg Franklin, dans l'îlet no. 66 d'après le plan fait par L. Surgi, architecte, et daté du 6 septembre 1836 et déposé en l'étude de J. Cuvillier notaire public.

Conditions: 1/3 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en date du 11 mai dernier, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de ventes, en l'étude de J. Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs. 5 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 7 octobre courant, à la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, à midi, la mulâtresse Victoire, créole, âgée à peu près de 18 ans, cuisinière, blanchisseuse et bonne domestique de maison, garantie de tous les vices et maladies prévues par la loi, bon sujet.

Conditions: 1/3 comptant la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente, en l'étude de M. Félix Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur. 5 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 7 d'octobre, à midi, à la Bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, il sera vendu, la négresse nommée Wing, âgée d'environ trente ans, un peu blanchisseuse, domestique de maison, ouvrière à travailler aux champs, parlant anglais et français, acclimatée, garantie entièrement des vices et maladies prévues par la loi.

Conditions:—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente en l'étude de L. T. Caire, notaire, aux frais de l'acquéreur.

☞La vente est positive et sans réserve. 4 oct

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 7 octobre, à la Bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, à midi, il sera vendu la négresse Anna, âgée d'à peu près 16 ans, un peu domestique de maison, entièrement garantie, excepté que la crainte d'un châtiment l'a fait s'absenter quelques jours, autrement bon sujet.

Conditions:—Moitié comptant, moitié à 6 mois, en billet endossé à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

L'acte de vente chez W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

☞La vente est positive et sans réserve. 4 oct

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, Samedi le 7 du courant à midi, le beau mulâtre nommé WILLIS, âgé de 23 ans. WILLIS, est excellent vendeur d'eau, il a servi un hôtel pendant plusieurs années; il a un de ses bras cassé depuis environ cinq ans mais qui ne l'empêche nullement d'en faire usage, il est assez bon cocher de fiacre, et est propre à tout ouvrage comme domestique de maison. Il n'est vendu pour aucun défaut quelconque; son maître n'a plus besoin de ses services. WILLIS, est acclimaté et entièrement garanti des vices et maladies prévues par la loi.—Conditions comptant.

L'acte de vente par devant Wm. Boswell, notaire public, aux frais de l'acheteur. 3 oct—5

VENTE PUBLIQUE.
PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu, Samedi prochain, 7 du courant, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St-Louis, à midi précis, TROIS LOTS DE TERRE, ensemble avec trois nouvelles maisons de résidence, dernièrement construites dessus, faisant face à la rue de l'Esplanade et courant sur le chemin du Bayou, sur la propriété Fleytas, près de la maison Clarke, comme il est démontré sur le plan exposé à la Bourse.

Le No. 1, contient quatre chambres, un grand grenier avec deux lucarnes, deux cabinets, dépenses, ainsi que deux cuisines, puits et latrines.

Le No. 2, est de même.

Le No. 3, est de même à l'exception d'une cuisine.

Conditions—L'acquéreur se chargera des paiemens dûs sur ces propriétés et payables le 12 janvier 1839, 12 janvier 1839 et 12 janvier 1840, à la première municipalité et pour les améliorations, un quart comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à final paiement.

Ceux qui désirent examiner ces propriétés, sont priés de s'adresser sur les lieux. 3 oct—5

PAR B. BOUNY & S. GUINAULT

IL sera vendu samedi prochain 7 octobre courant à midi précis, à la bourse encoignure des rues Chartres et St. Louis.

Un lot de terre situé en cette ville, rue Condé entre les rues du Quartier et de l'Esplanade, mesurant 41 pieds de face à la rue Condé, sur 60 pieds de profondeur, le tout mesure française. Ensemble la maison etc. en mauvais état.

Conditions: 1/3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Il existe sur ce lot de terre une rente annuelle et perpétuelle en faveur de la corporation, à raison de six pour cent l'an, sur une somme de $600.

Cette vente sera sans réserve ayant lieu pour régler des intérêts. 3 oct—5

PAR J. LEVY.

IL sera vendu sans réserve, mercredi 4 du courant à 3 heures et demie au no. 53, rue des Magasins, 16 caisses brodequins et souliers; aussi, une quantité de marchandises sèches, consistant en étoffes en pièces entières et entamées, quincailleries, joaillerie, etc.
2 oct—2

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Esclaves de prix.

IL sera vendu, samedi 7 courant, à la Bourse encoignure Chartres et St. Louis, à midi.

L'esclave Susan, négresse âgée de 27 ans, acclimatée, ayant resté plus de 8 ans dans la ville, parfaite cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison, bonne et de confiance.

Rosetta, sa fille, âgée de 3 ans.

Aliz, son fils, enfant.

Parfaitement garantis contre les vices et maladies prévues par la loi.

Conditions: l'acquéreur assumera le paiement d'un billet échéant le 25 26 novembre prochain, de $425 65, avec intérêt sur la dite somme de 8 pour cent, depuis le 25 de mai 1836. La balance en un billet à 6 mois, tiré et endossé à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente, pardevant Wm. Y. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur. 3 oct

PAR T. MOSSY & GARRIDEL.

JEUDI, 5 Octobre, il sera vendu, sans réserve, à 10 heures du matin, au magasin, No. 49, rue Royale entre Bienville et Douane, vis à vis le magasin de Mr. F. Frey, les marchandises ci après venant de Marseilles par le navire Denmark:

250 barils vin rouge, Bergasse et Postest, 50 demi do. de Bergasse, 50 barils de 9 veltes, vin de Madère, 12 quarts de 16 et 17 veltes vin Porto vieux, 20 caisses de 12 bouteilles vin de Vermouth, 12 do. Vin Muscat, 40 do. Absynthe, 12 do. vin de Kdesh, 35 caisses de 12 assorties d'orange, 3 caisses 10 boites candis, 360 paniers huile fine, 12 bouteilles, Plagniol et Postet, 150 demi do. à 8 do. 150 sacs de 500 bouchons long fins, 250 do. de 1000 à court, fins et réguliers, 11 jarres amandes en coque fines, 50 jarres verres assortis, polis, brut et fin, 2 jarres sabrées, 300 paniers bouteilles vides, 20 jarres grosses longues, 1 do. prunes brignoles, 25 caisses de vermicelle, 30 do. de macaroni, 15 do. 15 do. dattes, 55 do. câpres capettes, 15 do. cornichons à l'estragon, 10 do. thon mariné, un assortiment de jarres, 2 caisses eau de cologne, 2 balles bouchons pour pharmacie, 3 barils aspérges, etc., qualité, 50 barils rum du pays, do. et autres articles, &c.
Conditions, comptant. 3 oct

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de Syndics.

IL sera vendu mercredi 11 octobre à midi, à la Bourse de l'Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Paroisse, en date du 6 juin dernier, et sous la direction du syndic, les articles suivans abandonnés par William Smith & Co. à leurs créanciers:
Barge Powhatan
" Walter Scott,
Un chalan,
Une yolle,
Un four à cuire,
10 brasses chaines de 1 de pouce.
} Maintenant à Greenville.
Un moulin à scie circulaire, de la force d'un cheval.

—PLUS—

Le bail non expiré des lieux, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées rue Baronne, entre Girod et Julie, du jour de la vente au 1er. novembre 1842. Les améliorations qui se trouvent sur les lieux susmentionnés consistent en une maison de résidence presqu'achevée, un grand magasin de dépôt pouvant renfermer l'encombrement de 2500 balles de coton; une grande écurie &c. La propriété ci-dessus fait face aux rues Baronne et Philippa. Les personnes qui désireraient en faire l'acquisition, sont priées de se transporter sur les lieux afin d'en faire la visite avant le jour de la vente.

Conditions, au moment de la vente. 30 sep—9

PAR BOUNY, BARNETT & GUINAULT.

IL sera vendu, samedi 7 Octobre prochain, à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à la folle enchère de Mrs.

Jean Labernodit, Félix Lambert, William Dauphin fils et Thomas J. Spear, adjudicataire pour compte de Dame Athalie B. Delery son épouse; lesquels ne se sont point conformés aux conditions de l'adjudication, qui leur a été faite le 25 février 1837, de 25 lots de terre situés à Tunisbourg, rive droite du fleuve, formant partie de l'habitation ci-devant Prosper Marigny, comme démontré sur un plan dressé par John Screiber, ingénieur, le 6 février 1837, et déposé pour recours en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, lequel plan sera exposé à la bourse le jour de la vente.

A la folle enchère de Mad. A. R. Spear,
2 Lots de terre Nos 10 et 11 de l'îlet No. 1.
A la folle enchère de M. Jean Labernodit,
1 Lot de terre No. 14 de l'îlet No. 1.
A la folle enchère de Mr. Felix Lambert,
14 Lots de terre Nos. 15 à 28 de l'îlet No. 1.
2 Lots de terre Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 2.
2 Lots de terre Nos 14 et 15 de l'îlet No. 2.
A la folle enchère de M. William Dauphin fils,
23 Lots de terre Nos. 22 à 44 de l'îlet No. 2.
30 Lots de terre, l'îlet entier, Nos. 1 à 30 de l'îlet 11.
30 Lots de terre do do Nos. 1 à 30 de l'îlet 16.
30 Lots de terre do do Nos. 1 à 30 de l'îlet 17.
25 Lots de terre do do Nos. 1 à 25 de l'îlet 26.
30 Lots de terre do do Nos. 1 à 30 de l'îlet 27.
30 Lots de terre do do Nos. 1 à 30 de l'îlet 28.
30 Lots de terre do do Nos. 1 à 30 de l'îlet 29.

Conditions, 1/4 à 6 mois et la balance à 2 et 3 ans de crédit à dater du 25 février 1837, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à échéance portera intérêt à raison de 10 pour cent par an sans que les acquéreurs puissent se prévaloir de cette condition pour retarder le paiement.

Les frais de mise en possession seront à la charge des acquéreurs. Les actes de vente se passeront par devant J. Cuvillier Not. Pub. 25 sept—10

300 BALES DE FOIN de l'Est, de première qualité, en débarquement du navire Woodbury, à vendre par GEO. BEDFORD,
30 sept—3 38, rue Bienville.

A VENDRE.—A des conditions avantageuses Un TERRAIN, situé à MANDEVILLE, mesurant, face à la rue Jefferson, (déjà défrichée), 265 pieds, 8 pouces, sur 500 pieds de profondeur, mesure française. Ce terrain n'est qu'à une distance de mille pieds du Lac, et de 6 à 700 pieds de l'Hôtel de Mr. Davis.

Les bâtisses qui existent déjà, et celles que l'on doit construire cet hiver dans le voisinage, donnent à ce terrain une valeur incontestable.

S'adresser à Mr. MERTRAND, à la Banque du Gaz.
30 sept—3

AVIS—Toutes fournitures de bois de marine, seront immédiatement faites en s'adressant au soussigné, en son bureau, rues Royale et Esplanade. Il offre aussi de conduire [illegible]
20 sept—15

A vendre ou à louer—Cette belle propriété bien connue, située sur l'Esplanade, entre Amour et St. Claude, [illegible]
[illegible]
R. SALAUN, courtier.

A VENDRE.—[illegible] s'adresser rue Bienville, No. 30 30 sept—3

COMMERCIAL.

New-York 27 septembre 1837.

VENTES D'ACTIONS.

50	actions	banque des Etats-Unis		$117 1/4
25	"	"	"	117 1/4
25	"	"	"	117 1/4
20	"	"	"	117 1/4

VENTES D'ESPECES.

Les ventes au bureau, ce matin, se composent de $2000 en or américain à 5 1/2 de prime. Nous notons l'or américain 5 1/2 à 5 1/2 do., demi-piastres 5 à 5 1/2 do.; quarts do. 4 à 4 1/2 do.; piastres espagnoles—à 7 do.; do. mexicaines 5 1/2 à 6 do.; pièces de cinq francs 99 à $1,00; souverains 5,08 à $5,10; doublons $16.50 à $16,80; do. patriotes $16,25 à 16,40. Les exportations par les paquebots du 24 courant, s'élèvent, pour le Havre, à $100,000 et pour Liverpool 50 à $60,000.

Traites sur le Trésor—Aucune vente n'a eu lieu au bureau, ce matin. 2 1/2 pour cent demandés et 2 pour cent d'offerts pour elles.

Philadelphie, 26 sept.

VENTE D'ACTIONS.

15 actions Banque des Etats-Unis 118 1/4

Revue du Marché de New-York.

MERCREDI, 27 sept.

Potasse et Perlasse—La demande continue animée pour la potasse, sans variation dans les prix. Les ventes, depuis notre dernier, se sont élevées à environ 350 barils à 5 60; les arrivages sont toujours peu considérables, et l'approvisionnement est de beaucoup réduit. La perlasse continue à éprouver une demande modérée, et les prix de cet article ont faiblement baissé. Les ventes comprennent 150 barils à $5,75 et 5,87 1/2 seulement.

Cire d'abeille—Ventes de 3 à 400 livres pesant de belle à prime à 26 à 27 cents, au comptant.

Café—Des ventes d'une assez grande extension ont eu lieu en majeure partie pour la consommation de la ville, et les prix se maintiennent, avec une tendance décidée à la hausse due à la faiblesse de l'approvisionnement qui diminue sensiblement. Les ventes comprennent 3 à 400 sacs Brésil 10 1/2 à 11; 3 à 400 do. Laguira à 10 1/2 à 10 3/4; 2 à 300 do. Cube à 10 1/2 et 11 cts, le tout à 4 mois. Environ 200 St. Domingue à 9; et 50 Cuba, à 10 1/2, au comptant.

Coton—Les prix de cet article continuent à se maintenir sur notre marché. L'approvisionnement est actuellement si faible qu'il ne permet aucune opération étendue, il n'y a que très peu de qualités belles et bonnes sur le marché, et tout indique que si le marché en était mieux pourvu les affaires auraient eu une plus grande extension. Les ventes s'élèvent à 500 balles Upland à 9 et 11 1/2; 400 do. Mobile, 9 1/2 à 12 1/2. Il s'est vendu, il y a environ une semaine, une balle Upland de bonne qualité et de la Nouvelle récolte, à 13 1/2; et, depuis, 4 balles beau et courte soie à 12 1/2 cts.

Farine de froment et de maïs—Il n'existe qu'une activité à peine perceptible dans le marché aux farines; toutefois, les prix, excepté ceux de l'Ohio, qui sont encore très bas, sont éprouvé un faible changement. Les renforts de l'Ouest, grâce à la détention des bateaux aux intersections de la rivière, ne nous arrivent que faiblement; et, avec les descriptions du Sud, le marché ne se trouve que très imparfaitement pourvu. Les ventes de farine du canal de l'Ouest à $9 pour la commune, 9 12 1/2 à 9 25 pour les marques bonnes et en vogue; Georgetown, nouvelle, $9 12 1/2 à 9 25; Troy 8 50 à 9; et de l'Ohio, par la voie du canal 8 87 1/2 à 9 12 1/2. La qualité de cette dernière description est fortement prisée cette année. La farine de seigle a faiblement décliné; ventes de la première qualité à $6, et de la seconde à 5 60. Les ventes de farine de maïs en barils continuent à se faire librement à $5 50.

Plomb—Une vente de 500 saumons s'est faite à 5 cents, avec une déduction d'un pour cent pour le comptant.

Melasse—Les prix en sont mieux soutenus, car son approvisionnement s'est encore de beaucoup affaibli. Les ventes de cet article comprennent 50 boucauts Cuba, bonne qualité, débarquement de la partie Est, à 32; 100 barils de la Nouvelle Ibérie, bonne, à 40; 50 boucauts à 41, 30 do. Nouvelle Ibérie à 41; et 70 Martinique, 35 à 36 cents, le tout à 4 mois de crédit.

Sucres—La demande continue animée de la part du trafic, mais l'approvisionnement de cet article est de beaucoup trop réduit pour permettre des opérations de quelqu'extension—Ventes de 100 boucauts Porto Rico à 7 1/2; 25 do. 8 1/2; 60 à 70 Nouvelle Orléans à 7, le tout à 4 mois; 50 do. 5 1/2; au comptant; 300 sacs Manille 6 1/2 au comptant; 40 boucauts Ste. Croix, prime, 9 1/2; 116 Nouvelle Ibérie à un prix qui n'a pas transpiré; 70 caisses Trinité brun, 8 1/2, et 100 do. Cuba, 8 1/2 et 8 1/2 cts. à 4 mois. L'approvisionnement du muscovados est réduit à environ 3300 boucauts de toutes les descriptions, celui de cet article en caisse est extrêmement léger, le blanc n'est pas compris car la place en est presque entièrement dépourvue.

Tabac—Ventes d'environ 30 boucauts Kentucky, qualités prime et choisies incluses, à 8 1/4; et seconde qualité à 7 cents. Il s'est vendu à l'encan, hier, 31 boucauts tabac vendable, du Kentucky, à 5 et 6 cents, à peu près 6 1/4, 61, terme moyen, à 60 jours, et 1.7 balles do à 12 et 14 cents la livre, au comptant.

Riz—Le défaut d'arrivages cause une continuité d'activité dans cet article; 100 tierçons frais et bon, reçus hier, se sont vendus d'avance, au comptant, à 4 1/2, faisant le chiffre entièrement dépourvu de toute demande.

[illegible]